

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 94 (1966)
Heft: 5-6

Artikel: Le malheur des autres !...
Autor: Matter, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-234462>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le malheur des autres !...

Ayant siroté son café noir, remis sa serviette dans sa poche brodée, Mlle Félicie quitta la salle à manger de la petite pension de famille (où elle vient passer un mois chaque année) pour se diriger vers le meilleur coin du verger... Quand on est pensionnaire habituée, n'a-t-on pas droit à des faveurs spéciales ?

Elle s'étendit sur sa chaise longue, s'installa commodément et déplia les journaux. Ayant lu les avis mortuaires, les accidents, les nouvelles de la guerre de Corée, le feuilleton, elle passa à la deuxième page où le mot catastrophe attira son attention. Elle lut le récit de l'orage dévastateur : vignes, jardins et vergers ravagés par la grêle, chemins ravinés par la pluie, arbres brisés, espoirs anéantis et, des profondeurs de sa chaise longue, elle envoya une pensée de sympathie aux malheureuses victimes. « Pauvres gens ! dit-elle en fermant les yeux.

Car Mlle Félicie n'est pas atteinte. Elle ne possède aucun bien au soleil (donc ni à la pluie, ni à la grêle). Les siens, Dieu merci, sont à l'ombre. Cependant, elle ne pourra rien donner pour la souscription qui s'ouvre au profit des sinistrés, car les petits rentiers sont si éprouvés par la cherté croissante de la vie que, si on ne lui faisait pas, dans la pension, un prix d'ami, elle devrait renoncer à ce petit

séjour si nécessaire à son estomac et à ses nerfs.

Ayant relu l'article deux fois, trois fois, Mlle Félicie répéta encore : « Pauvres gens ! » et se félicita d'avoir sous-loué son jardinet à des voisins. Si c'était arrivé l'an dernier quand salades et laitues donnaient si généreusement, quelle perte !

Mlle Félicie replia son journal et prit son papier à lettres. Il fallait décrire à son amie, que d'absorbantes occupations retenaient en ville, les délices de ce séjour à la campagne.

Déjà la petite écriture, fine et pointue, avait rempli une page quand Mlle Félicie entendit qu'on l'appelait. C'était la maîtresse de céans qui s'avancait, un télégramme à la main. Des doigts secs et nerveux en déchirent l'enveloppe et un cri d'horreur s'échappa de la poitrine de la demoiselle, car la propriétaire a écrit ces mots terribles : « Envoyez clé de cave pour enlever l'eau. »

Il fallut quelques heures à Mlle Félicie pour se remettre. La clé réclamée est partie aussitôt et, revenant à la lettre si brutalement interrompue, Mlle Félicie ajouta : « Quelle catastrophe que cette trombe d'hier ! Pensez-donc qu'il y a de l'eau dans ma cave ! »

M. Matter.



**deux assurances
de bonne compagnie**